

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1434-2022, 11 juillet 2022

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie à madame Andrée Laforest, membre du Conseil exécutif, à compter du 11 juillet 2022.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78110